

III – DILIGENCES

Au terme des échanges et à l'issue des travaux, les participants ont formulé en plus des recommandations, les diligences suivantes :

À l'endroit de la Vice-Présidence OMD-AOC

1. Présenter aux administrations membres, avant la fin du premier trimestre 2027, sa vision, ses priorités et son plan d'action, en précisant la place accordée au développement du capital humain et au renforcement des capacités ;

À l'endroit du BRRC-AOC

2. Constituer une bibliothèque numérique régionale des bonnes pratiques et outils RH, regroupant notamment les REC, fiches de postes, dispositifs GPEEC, modèles d'évaluation des formations, outils SIRH, curricula et innovations pédagogiques susceptibles d'être mutualisés ;
3. Mettre en place une boîte à suggestions électronique destinée à recueillir et centraliser les propositions et contributions des administrations membres, en vue d'enrichir et de faciliter la mise en œuvre des outils de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) ;
4. Assurer une plus large diffusion du document définissant les missions et responsabilités respectives du point de contact et du point focal, afin d'en favoriser une meilleure compréhension et une appropriation effective par les acteurs concernés ;

À l'endroit des administrations douanières membres

5. Désigner, un point focal chargé du suivi des recommandations de la 14^e Réunion et communiquer ses coordonnées au BRRC-AOC ;
6. Transmettre au BRRC-AOC, les plans stratégiques RH assortis des plans d'actions ;

Fait à Abidjan, le 17 septembre 2026.

L'équipe de rapporteurs.

DRAFT